

côté RÉUNICA

LE RENDEZ-VOUS RÉUNICA DE VOTRE RETRAITE

PRATIQUE

BIEN ORGANISER
SA SUCCESSION

SERVICES

PENSEZ AUX
RÉSIDENCES
SENIORS

SOUTIEN À DOMICILE
**LES SOLUTIONS
EXISTENT**

MODE DE VIE

Soutien à domicile Les solutions existent

Le soutien à domicile des personnes âgées doit constituer un véritable projet de vie, auquel participent de multiples acteurs. Il bénéficie de nombreuses aides, afin d'être économiquement accessible à tous.

Pierre Laroque, haut fonctionnaire connu comme étant le « Père » de la Sécurité Sociale, établissait dans un rapport, dès 1962, que le maintien à domicile des personnes âgées était, d'un point de vue économique et social, préférable à toute autre solution. Près d'un demi-siècle plus tard, plus de 90 % des personnes âgées vivent chez elles, et l'âge moyen d'entrée dans une maison de retraite se situe au-delà de 80 ans.

LE DOMICILE, LIEU DE TOUS LES REPÈRES

Le domicile d'une personne âgée constitue une part importante de son identité et de son histoire. Elle y a de nombreux souvenirs, ses repères, ses habitudes. Il permet aussi le maintien du lien social, entrer et sortir facilement de chez soi est donc essentiel. L'environnement de ce lieu, les rues, les voisins, un square proche, lui sont familiers. Quand on est âgé, repères, rituels et territoires connus prennent une importance croissante. La séparation que

représente le départ dans une maison de retraite peut s'accompagner d'un repli sur soi, même s'il arrive que certaines personnes âgées, bien qu'autonomes, préfèrent partir en structure. Mais ces cas restent très minoritaires.

LE RÔLE DU MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Toutefois, le maintien à domicile se heurte souvent aux difficultés financières

80 ans
c'est en moyenne
l'âge d'entrée
dans une maison
de retraite

90 %
des personnes
âgées vivent
chez elles

LE DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE
CONSTITUE UNE PART IMPORTANTE
DE SON IDENTITÉ ET DE SON HISTOIRE.



RÉUNICA DOMICILE

7, cité Paradis – 75010 Paris
reunica_domicile@reunica.com
Accès libre les lundis et vendredis et sur rendez-vous les mardis, mercredis et jeudis.
De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.
Retrouvez le programme de nos conférences (accès gratuit) sur notre site www.reunica.com

» nous pour vous

de dépendance de la personne et son évolution prévisible, puis coordonner les interventions des auxiliaires médicaux (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, infirmiers, aides-soignants, ...), en liaison avec des services tels que le SSIAD (services de soins infirmiers à domicile).

UN CADRE ÉCONOMIQUE FAVORABLE

Les dispositions législatives du plan Borloo de développement des services à la personne autorisent une déduction d'impôt égale à 50 % des dépenses supportées. De nombreuses aides au maintien à domicile existent : le chèque emploi service universel (CESU), les prestations de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) et de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), celles des Groupes de protection sociale, etc. Les centres communaux d'action sociale (CCAS) sont d'un grand secours dans le choix des aides ménagères, l'assistance administrative ou la livraison de repas... Aidés financièrement et dans leur organisation, n'oubliant jamais de mettre la personne âgée au centre de son projet de vie, ses proches ont aujourd'hui la possibilité de la soutenir à son domicile le plus longtemps possible. ■

RÉUNICA Domicile, le premier espace dédié au soutien à domicile

Aujourd'hui, vous êtes bien chez vous. Mais demain ? Mieux vaut penser dès aujourd'hui au confort et à la sécurité pour les années à venir. Pour cela, Réunica a créé « RÉUNICA Domicile », où vous trouverez toute l'information sur les grandes thématiques de l'aménagement de l'habitat et du soutien à domicile. RÉUNICA Domicile propose à ses visiteurs de découvrir les équipements et aménagements – souvent très simples à mettre en œuvre – lors d'un parcours les conduisant dans chaque pièce de la maison. Ouvert à tous, RÉUNICA Domicile est aussi un lieu d'échanges, d'orientation et d'information (conférence sur différentes thématiques).

i 01 71 72 58 00
7, cité Paradis – 75010 Paris

LE POINT DE RETRAITE AUGMENTÉ

Valeur au 01/04/2011 du point retraite	ARRCO	AGIRC
	1,2135 €	0,4233 €

Pour information
Le montant de votre pension de retraite est égal au nombre de points acquis au cours de votre carrière, multiplié par la valeur annuelle du point.

TRANSMISSION DE PATRIMOINE

Quand et comment organiser sa succession ?

La transmission du patrimoine construit tout au long de sa vie est une problématique importante et complexe. Éclairage en quatre points.



IL EST INDISPENSABLE DE PRÉPARER LA TRANSMISSION DE SON PATRIMOINE.

Vrai Si rien n'a été prévu à l'avance, la loi fixe la répartition des biens, ce qui peut ne pas correspondre à la volonté du défunt. En fonction de sa situation, plusieurs solutions sont envisageables : la donation, pour distribuer une partie de ses biens de son vivant ; le testament, pour organiser leur distribution à son décès ; et le changement de régime matrimonial, pour protéger son conjoint.

LA FISCALITÉ DE LA TRANSMISSION EST PARTICULIÈREMENT LOURDE.

Faux Les époux et partenaires de Pacs bénéficient d'une exonération totale des droits de succession depuis 2007. Par ailleurs, sous certaines conditions, des abattements importants (en fonction du lien de parenté) sont consentis lors d'une donation : 31 865 € pour un petit-enfant, 159 325 € pour un enfant.

L'ÉPARGNE DÉPOSÉE SUR UNE ASSURANCE VIE, AU DÉCÈS DE SON TITULAIRE, ENTRE DANS SA SUCCESSION.

Faux Elle est attribuée aux personnes désignées comme étant bénéficiaires du contrat et constitue un outil sécurisé de transmission patrimoniale. Elle permet également de bénéficier d'une fiscalité favorable en fonction des situations et du lien de parenté.

LES DROITS DE SUCCESSION ET DE DONATION VONT ÉVOLUER.

Vrai Ils pourraient augmenter légèrement avec la réforme de la fiscalité du patrimoine de 2011, pour compenser la disparition ou la transformation annoncée de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF). ■

L'ÉPARGNE DÉPOSÉE SUR UNE ASSURANCE VIE CONSTITUE UN OUTIL SÉCURISÉ DE TRANSMISSION PATRIMONIALE.

» nous pour vous

La solution Réunima Évolutions Intergénération

Parce qu'elle est reconductible tous les 6 ans et qu'elle bénéficie d'un cadre fiscal privilégié, la donation constitue une solution idéale pour donner un « coup de pouce » financier à vos enfants et petits-enfants. Réunima Évolutions Intergénération permet d'optimiser la transmission de votre patrimoine de votre vivant, tout en faisant fructifier votre donation.

01 40 22 37 37
evolutions@reunima.com

PRÉVENTION

Protéger son domicile de manière efficace demande le respect de l'observation de quelques règles élémentaires, que chacun peut facilement appliquer.

Comment sécuriser son domicile ?



L'ALARME SANS FIL OFFRE LA MEILLEURE DES PROTECTIONS.

NE PAS TENTER LES INTRUS

Le réflexe le plus simple consiste tout d'abord à éviter de laisser vos clés aux endroits classiques que sont le paillason, le bac à fleurs ou la boîte aux lettres. Fermer les fenêtres et éviter de laisser des objets tentants derrière les vitres sont autant d'automatismes à acquérir. En l'absence du propriétaire, des gestes anodins évitent de signaler la maison vide : il suffit pour cela de marquer sa présence en vidant la boîte aux lettres et en demandant à un tiers d'allumer régulièrement les lumières.

VÉRIFIER LA FIABILITÉ DES VEROUS

Pensez à sécuriser toutes les portes et fenêtres accessibles de votre domicile en installant des serrures de bonne qualité – par exemple des serrures à cylindre (ordinaires ou de sécurité). En un seul tour de clé, les serrures trois points verrouillent complètement la porte en plusieurs zones.

UN SYSTÈME D'ALARME EFFICACE

Trois éléments composent le système de sécurité électronique : une centrale, un émetteur d'alarme et des détecteurs. Il existe différents modèles, dont l'alarme sans fil, qui offre la meilleure protection, puisqu'elle est totalement autonome. N'hésitez pas à demander l'avis du conseiller technique en prévention anti-cambriolage de votre commune. Il pourra vous aiguiller vers le système le plus adapté à votre habitation.

QUELLES AIDES POUR LES PARTICULIERS ?

L'ANAH (agence nationale de l'Habitat) attribue des aides, selon des critères précis, aux propriétaires. En plus de profiter d'un taux de TVA réduit à 5,5 %, les seniors peuvent bénéficier de subventions des municipalités ou d'autres organismes. Enfin, votre assurance peut vous proposer une prime ou une réduction

de votre cotisation habitation, en fonction de la marque de l'alarme. N'hésitez pas à vous renseigner ! ■

» pour en savoir +

Les vacances l'esprit tranquille

Mise en place par le ministère de l'Intérieur, l'« Opération Tranquillité Vacances » propose de bénéficier d'un passage régulier des forces de l'ordre à votre domicile lors de longues absences. Pour profiter de ce service gratuit, il suffit de remplir un simple formulaire à la gendarmerie ou au commissariat le plus proche de chez vous.

SANTÉ

Adopter une bonne hygiène bucco-dentaire est primordial à tout âge. Explications du docteur Joseph John Baranes*, chirurgien-dentiste à Paris 17^e et chargé d'enseignement du diplôme universitaire d'Odontologie clinique et vieillissement – université Paris-Descartes.

Prendre soin de ses dents



Sous-estime-t-on l'importance de l'hygiène bucco-dentaire ?

L'hygiène bucco-dentaire est très importante, particulièrement chez les seniors. Plus fragiles, moins immunisés, leurs troubles buccaux sont plus nocifs et plus fréquents. Ils infectent plus facilement des zones comme les bronches et peuvent accroître le risque de maladies cardiovasculaires. De plus, les problèmes de dentition réduisent considérablement la diversité de l'alimentation, pouvant provoquer des carences et affaiblir encore plus les défenses immunitaires.

Comment y remédier ?

Quelques règles simples doivent être appliquées. Se brosser les dents après chaque repas est indispensable. De

même, changer de brosse à dents tous les mois évite de stocker les microbes. Un bain de bouche journalier est un complément idéal. Enfin, un rendez-



LES TROUBLES BUCCAUX SONT PLUS NOCIFS ET PLUS FRÉQUENTS CHEZ LES SENIORS.

vous chez un professionnel tous les six mois pour un détartrage préserve des maladies parodontales (infection des gencives).

Les prothèses dentaires nécessitent-elles les mêmes soins ?

Comme les dents, une prothèse accu-

mule des microbes. Utilisez une brosse à prothèse. Nul besoin de l'enlever la nuit ou plusieurs heures dans la journée : la tremper une dizaine de minutes avec un comprimé désinfectant. Aujourd'hui, de nombreux accessoires facilitent les soins dentaires. Enfin, si vous connaissez des problèmes de dextérité manuelle, une

brosse à dents électrique ou un jet dentaire permet un brossage plus facile de toutes les régions de la bouche. ■

* Intervenant et formateur au sein du réseau gérontologie inter-établissements, qui comprend l'établissement Boisquillon, résidence seniors avec services gérée par RÉUNICA.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'ACS : une aide à connaître

L'Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) permet aux personnes à faibles revenus de mieux se protéger. Explications.



Mise en place par le ministère de la Santé en 2004, l'ACS est un dispositif visant à faciliter l'accès à une complémentaire santé individuelle pour les personnes qui ne peuvent bénéficier de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC), mais dont les revenus restent faibles (ressources n'excédant pas de plus de 26 % du plafond d'attribution de la CMUC). Depuis le 1^{er} janvier 2011, une personne seule ayant des revenus inférieurs à 799,17 € par mois peut ainsi y prétendre. Le montant de cette attribution annuelle, fixé par décret, est établi pour chaque personne couverte et varie en fonction de l'âge : de 100 € pour tout bénéficiaire de moins de 16 ans à 500 € pour les personnes de plus de 60 ans. L'ACS donne en outre droit à la dispense d'avance de frais sur la partie prise en charge par l'Assurance Maladie lors des consultations médicales, dans le cadre du parcours de soins coordonné.

UNE DÉMARCHE SIMPLE ET IMMÉDIATE

L'appréciation des ressources est évaluée chaque année par les caisses d'Assurance Maladie des régimes de base : le demandeur remplit un dossier auprès de la caisse dont il relève. Après accord, une attestation-chèque lui est remise pour lui permettre de bénéficier, dans les six mois qui suivent, d'une réduction forfaitaire sur le montant annuel de sa cotisation d'assurance complémentaire individuelle souscrite auprès de l'organisme de son choix, tel que RÉUNICA. À noter : la reconduction de l'ACS n'est pas automatique et doit faire l'objet d'une nouvelle demande entre deux et quatre mois avant la date d'échéance du contrat. Si vous souscrivez à une complémentaire santé auprès de RÉUNICA, vous pouvez bénéficier de conseils privilégiés pour constituer votre dossier. ■

08 10 10 37 37
(N° Azur, prix d'un appel local depuis un poste fixe).
03 90 22 84 10 si vous résidez dans les départements 39, 54, 55, 57, 67, 68, 70, 88 ou 90.

» pour en savoir +

Quelques informations utiles

L'Union nationale des organismes d'assurance-maladie complémentaire (Unocam) a créé différents supports d'information pour améliorer la compréhension, la lisibilité des garanties santé par le grand public. À cet effet, un glossaire des termes couramment utilisés a été élaboré, ainsi qu'un guide pour bien choisir sa couverture santé, disponibles sur www.unocam.fr. Une déclaration de bonnes pratiques sur la lisibilité des garanties a également été signée par les fédérations* membres de l'Unocam (Mutualité française, la FFSA, le CTIP, la Gema et la Fnim) qui s'engagent à la relayer auprès de leurs adhérents.

 www.unocam.fr

* Auxquelles adhèrent les institutions du groupe REUNICA.

ALIMENTATION

Boire et manger quand vient l'été

Quelques judicieux conseils, faciles à appliquer, pour s'alimenter et s'hydrater correctement quand les températures augmentent.



02 VARIEZ VOTRE ALIMENTATION

L'été est la saison des fruits et légumes frais, excellents pour votre santé... Et à des prix accessibles ! Profitez-en pour varier les saveurs et les plaisirs en composant de belles salades, agrémentées de riz, maïs, jambon, poulet... Et de succulentes tartes aux fruits rouges, bourrés d'antioxydants et de vitamines !

03 BUVEZ AVANT D'AVOIR SOIF

Chez les seniors, la sensation de soif a tendance à s'estomper, et le risque de déshydratation guette. Buvez avant d'avoir soif. Avec la hausse des températures n'hésitez pas à

boire beaucoup plus et plus souvent (sauf contre-indication médicale). Buvez frais, mais pas glacé. Évitez l'alcool, qui ne fait vraiment pas bon ménage avec la chaleur...

POUR COMBATTRE LA BAISSÉ D'APPÉTIT EN ÉTÉ, ESSAYEZ DE FRAGMENTER VOS REPAS.

01 MANGEZ EN QUANTITÉS SUFFISANTES

L'été, on a souvent moins d'appétit. Mais le corps, lui, a tout autant besoin pour bien fonctionner du « carburant » que lui apportent les aliments. La solution ? Mangez en petites quantités, mais plus souvent, et conservez un équilibre entre protéines, laitages, céréales, fruits et légumes.

» pour en savoir +

L'alimentation en questions

Dans le cadre du programme « Bien-être et bien vieillir dans le Haut-Rhin », engagé par le conseil général du département, des journées d'information sur l'alimentation des personnes âgées fragilisées sont organisées. Soutenues par Réunica et destinées aux acteurs de santé intervenant à domicile ou en gériatrie, ces journées ont notamment permis d'aborder les questions de l'impact de l'isolement, ainsi que les difficultés économiques sur l'alimentation, et de l'importance d'une bonne hygiène bucco-dentaire (voir également p.6).

04 FAITES DU REPAS... UNE FÊTE !

N'oubliez jamais qu'il n'y a rien de plus agréable que de partager un repas en famille ou entre amis. L'été, un déjeuner, pris dehors tous ensemble – s'il ne fait pas trop chaud – sera le point d'orgue d'une belle journée, commencée sur un marché plein d'odeurs et de couleurs vives, et poursuivie dans la cuisine à préparer de quoi régaler vos invités. ■



» LES RÉSIDENCES SENIORS AVEC SERVICES COMME LES STRÉLITZIAS, À JUAN-LES-PINS, OFFRENT UN COMPROMIS ENTRE LE DOMICILE ET LA MAISON DE RETRAITE.

RÉSIDENCES SENIORS

Envisager l'avenir avec sérénité

Pour différentes raisons, il arrive qu'avec l'âge, le logement ne soit plus adapté au bien-être ou aux besoins de chacun.

Parce que la maison devient trop grande, trop isolée, plus ou moins confortable, RÉUNICA contribue au développement de solutions adaptées à votre situation pour vous permettre de vivre votre retraite en toute sérénité. En effet, une des missions du pôle « Habitat et Accompagnement seniors Réunica » est d'offrir un accompagnement et notamment de proposer un compromis entre le domicile parfois inadapté et la maison de retraite qui ne correspond pas toujours aux aspira-

tions des seniors. Les résidences seniors avec services s'adressent aux personnes valides et autonomes et se différencient par de nombreux avantages : vous pourrez en effet bénéficier de services personnalisés et participer, dans une atmosphère conviviale, aux activités organisées par la résidence. Le personnel attentif respecte l'intimité des résidents, tout est mis en œuvre pour y vivre en toute quiétude. ■

» Les Strélitziás

Sous le soleil de Juan-les-Pins, une vie nouvelle vous attend !

Située au cœur d'un complexe hôtelier 3 étoiles, à 300 mètres du centre-ville et de la plage, la résidence seniors avec services Les Strélitziás, à Juan-les-Pins, offre un cadre de vie idéal. Des studios et deux pièces confortables (location à l'année), ainsi que de nombreux espaces de convivialité (bar, salon, bibliothèque, etc.) sont mis à votre disposition. Profitez également sur place de services privilégiés : restauration, ménage et petit entretien des appartements, surveillance médicale attentive, loisirs multiples...

Les Strélitziás peuvent vous accueillir quelques jours pour un « séjour découverte ». N'hésitez pas !

01 56 59 62 20
hebergement@reunica.com

DÉPAYSEMENT

Vacances hors saison Un plaisir abordable !

Des prix divisés par trois, un grand choix de destinations... CÔTÉ RÉUNICA vous présente les avantages des vacances hors saison.



HORS SAISON, LE PERSONNEL HÔTELIER EST PLUS DISPONIBLE.

paisible. Sur place, le personnel hôtelier sera plus disponible et le dépaysement sera total, loin du tumulte des mois de juillet et août. Les sites touristiques seront vôtres et les restaurateurs aux petits soins.

UN CLIMAT TOUT DOUX

Si la météorologie peut être capricieuse, certains mois de l'année seront l'occasion de découvrir une région ou un pays sous un autre jour. Oubliez les grosses chaleurs

de l'été, souvent contraignantes, et profitez d'un climat plus doux. Dans les pays du sud, l'arrière saison est encore idyllique...

UNE AMBIANCE COULEUR LOCALE

La saison touristique terminée, l'ambiance est revenue à la normale et l'atmosphère plus détendue. De quoi profiter au maximum des coutumes locales. C'est aussi l'occasion de nouer de vraies relations avec les locaux, chose plus difficile en pleine saison. ■

DES TARIFS ACCESSIBLES

Des billets d'avion bradés, une location de voiture offerte, une suite au prix d'une simple chambre... C'est le hors saison ! Partir en dehors des périodes d'affluence constitue un véritable gain financier et offre un large choix de destinations, souvent hors de portée durant les vacances scolaires.

UNE TRANQUILLITÉ ASSURÉE

Ni bouchons aux péages, ni files d'attente interminables à l'aéroport : partir hors saison vous garantit un voyage

» promotion

Aux Agapanthes, résidence hôtelière ** située à Cannes-la-Bocca, profitez de 25 % de réduction pour tout séjour d'une semaine entre le 15 octobre et le 17 décembre 2011.

i 04 93 90 70 00
info@agapanthes.com



Découvrez également nos autres propositions de vacances en demandant votre guide Villadelles « Privilège »

i 01 41 05 24 24
contact@villadelles.fr



DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS

Passez au numérique, vous avez tout à y gagner !

Contrairement aux idées reçues, la dématérialisation des documents, qui se généralise aujourd'hui, est accessible à tous.

Facilité d'accès

Respect de l'environnement

Gain de place

LA DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS RÉPOND AUX EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

La liste des documents concernés par la dématérialisation s'allonge de jour en jour. Définie comme la transformation de supports d'informations matériels – souvent des documents papier – en des fichiers informatiques, elle couvre de nombreux domaines, touchant aussi bien les entreprises que les particuliers et les administrations. Les tendances les plus visibles sont les courriers électroniques (courriels ou e-mails), la facture électronique et les télé-procédures.

DES AVANTAGES CONSIDÉRABLES

La dématérialisation des documents permet de simplifier les échanges et de répondre aux exigences croissantes de développement durable : diminution des coûts de traitement et des délais, amélioration de l'accessibilité et de la fiabilité des données échangées, réduction significative de la consommation de papier et des émissions de CO₂ (moins de déplacements)... Autre avantage non négligeable : le stockage informatique des documents prend moins de

place, permet de les regrouper au même endroit et, par conséquent, de les retrouver facilement. Reste, pour pouvoir communiquer par format électronique, à disposer *a minima* d'un ordinateur, d'une connexion Internet et

d'une adresse e-mail valide et, au mieux, d'être équipé de logiciels nécessaires à la lecture des documents (le format PDF d'Acrobat Reader par exemple, téléchargeable gratuitement sur Internet). Ce qui, au regard de tous les avantages que la dématérialisation procure, reste accessoire ! ■

» pour en savoir +

Profitez de votre espace membre sur Internet !

Pour vous aider à bien gérer votre retraite, RÉUNICA met à votre disposition un espace membre, accessible sur www.reunica.com. Vous y retrouverez notamment, en accès sécurisé, le détail des versements de votre allocation de retraite, votre attestation de revenu annuel et les réponses à toutes vos questions en matière de déclaration

fiscale. Et pour être encore mieux informé chaque mois, abonnez-vous gratuitement à la e-letter « L'Essentiel Retraités » ! **Codes d'accès égaré ?** Rendez-vous sur notre site www.reunica.com, rubrique Espace Membre / Retraités et cliquez sur le lien « Particuliers, pour recevoir vos codes d'accès, cliquez ici ».



Bien vivre votre retraite avec Le Messenger

LOISIRS > RECETTES > MAISON > FAMILLE > SANTÉ

Votre magazine trimestriel pour seulement **2,50€** le numéro

Dans chaque numéro du *Message*, les conseils, les infos sur tous les sujets qui vous intéressent • Famille • Bien-être • Voyages • Vos droits... et toute l'actualité de votre groupe de retraite complémentaire dans le cahier central « Entre vous et nous ».

Plus d'informations sur Internet : www.reunica.com

VOS CONTACTS RÉUNICA

CORRESPONDANCE
154, RUE ANATOLE-FRANCE
92599 LEVALLOIS-PERRET
CEDEX

ACCUEIL
25, RUE PARADIS
75010 PARIS
154, RUE ANATOLE-FRANCE
92599 LEVALLOIS-PERRET
CEDEX

SIÈGE SOCIAL
01 41 05 25 25

SERVICE CLIENTS
0820 02 25 25*

*0,12 € TTC/min. depuis un poste fixe en France métropolitaine

VOS INSTITUTIONS RÉUNICA

RÉUNI **Retraite Salariés**
RÉUNI **Retraite Cadres**
RÉUNICA **PRÉVOYANCE**
RÉUNICA **MUTUELLE**

www.reunica.com

Référence : 10863

BULLETIN D'ABONNEMENT

Oui, je désire m'abonner au magazine *Le Messenger* et profiter de toute l'actualité de la retraite (pour 2,50€ seulement par trimestre, soit 10€ pour 1 an).

En retournant le coupon ci-dessous, dûment complété à :
Le Messenger - B181 - 60732 Sainte-Geneviève Cedex

Je joins un chèque de 10€ pour un abonnement de 1 an ou 18€ pour 2 ans.

Je souhaite être prélevé(e) sur mon compte bancaire. Je vous joins un Rib.

• Je peux cesser mon abonnement à tout moment.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Date de naissance : _____

N° allocataire : _____

N° Sécurité sociale : _____

Mon / mes institution(s) de retraite: RÉUNI Retraite Salariés

RÉUNI Retraite Cadres

Autre: _____

N° national
émetteur :
463 773

Date et signature pour accord:



Côté RÉUNICA est un magazine du Groupe GIE
RÉUNICA : 154, rue Anatole-France - 92599
Levallois-Perret Cedex - Tél. : 0820 02 25 25
Directrice de la publication : Josiane Le Calvé
Rédactrice en chef : Anne-Marie Perret
Rédactrice en chef adjointe : Gaëlle Dufour
Ont participé à ce numéro : C. Imbault,
D. Julhes-Deodort, E. Beau, H. Ferrier,
H. de La Brosse, L. Pailly-Barbier, L. Leduca,
M. Simonet, P. Louaillèche, V. Driesch, S. Vasseur,
K. Parent, S. de Saint-Exupéry, P. Froloff.
Conception et réalisation : **BythewayCreatcom**,
01 53 57 60 60 - Rédacteurs : Julia Barbier,
Patrice Theillout.
Impression : Imprimerie Vincent
Dépôt légal : à parution - N° ISSN : 2104-0230
Crédits photo : J.-L. Plenel, C. Bielsa,
Valéry Trillaud/www.niceartphoto.fr.